

**Michel Arlès**  
**8 Rue des LAPINS**  
**01600 Trévoux**

**10 Mars 2020**

Tél : 04 74 00 06 58

Et : 06 19 72 12 48

Courriel : [marles@free.fr](mailto:marles@free.fr)

À

**Mairie de Trévoux**  
**Place de la Terrasse**  
**01600 Trévoux**

**Objet : Ultime remise à jour du sondage à propos de la surcharge du parking des Lapins**

**Copie à la liste « Citoyens pour Trévoux »**  
Copie à la Gendarmerie de Trévoux pour information  
Copie à la Police Municipale pour information

Monsieur le Maire,

- 1) J'ai déposé, à ce jour, sur les « pare-brise » des voitures stationnant sur le parking des Lapins **201 documents** (tels que celui qui vous a été adressé, il y a un mois). J'ai tenu une liste alphabétique rigoureuse des numéros d'immatriculation sondés pour ne jamais solliciter deux fois la même immatriculation.
- 2) J'ai recueilli et conserve classées **94 réponses** comportant les numéros soit : **46,76 %** de réponses malgré la pluie qui a détérioré plusieurs de mes documents,
- 3) J'ai effectué le calcul élémentaire suivant **sur les réponses reçues :**
- 4) **M'ont accordé leur soutien sans réserve 85 utilisateurs de véhicules**. Ce suffrage positif représente donc **90,42 % des « exprimés »**
- 5) Ont renoncé à prendre position **6 utilisateurs**, présents lors de la pose du document, me disant que, n'étant qu'utilisateurs très occasionnels de ce parking, ils ne se sentaient pas concernés par mon exposé. Ce **« vote blanc » représente donc 6,38 %** du total des « exprimés ».

6) Je n'ai rencontré **que 3 OPPOSITIONS à mon texte** :

a) de quelqu'un qui refusait mes mots destinés à ceux qui n'ajoutaient aucune annotation personnelle, pourtant sollicitée de ma part (y compris donc objections opposées à mon texte) à savoir : « (vous) approuvez sans réserve mon initiative et mes déclarations ci-dessus ».

b) d'un autre qui, tout en étant d'accord sur le contenu de mon texte, m'a affirmé que, d'après lui, je n'avais pas le droit d'effectuer un tel sondage car les numéros d'immatriculation sont « du domaine privé » (sic)... alors qu'ils sont obligatoires à l'avant et à l'arrière de tout véhicule à moteur (+ remorque éventuelle) visibles donc de tous, et que, de plus, je m'engageais à ne pas les livrer aux autorités !

c) d'un troisième qui m'a assuré que s'il avait été récemment verbalisé c'était de ma faute, alors que je connais bien ce véhicule et qu'il n'a jamais stationné devant mes garages...Je n'ai donc jamais eu à le dénoncer. Si la Police (que je veux d'ailleurs complimenter à cette occasion pour son travail efficace quand elle est sollicitée) est intervenue à son égard c'était lors d'une intervention égalitaire...pour stationnement simplement interdit. Il ne peut donc s'en prendre qu'à lui.

d) Sauf ces 3 exceptions résultant à l'évidence d'une incompréhension de mon texte et de 2 erreurs de jugement (soit en tout : 3,19 % des exprimés) lors des rencontres intervenues pendant la pose et sur les documents reçus il n'y a jamais eu que des approbations ou compliments oraux à l'égard de mon initiative.

7) Voici, de plus, le texte intégral des commentaires écrits reçus (+ le mien) :

a) « Je suis d'accord. »

b) « La réflexion de ce problème s'impose pour trouver une solution rapidement. Le deux listes engagées pour les municipales également. »

c) « C'est un réel problème. Le reste des parkings est devenu payant. Je n'ose plus rentré tard car je ne peux plus me garer. **J'envisage même de quitter Trévoux.** »

d) **Merci à vous pour cette initiative.**

Remarques personnelles

Réorganisation / Identification des voies de circulation et des places de manière à disposer de plus d'emplacements possibles (Lapins niveau 1 et Lapins niveau 2).

Places handicapées : augmenter en nombre ce type de place et améliorer leur signalétique (Lapins niveau 1 et Lapins niveau 2).

En marge de ce sujet « parking » revoir les moyens de réduire la vitesse excessive des voitures et des deux roues dans la Grande Rue / Boulevard de l'industrie. (à partir de l'horloge) Avec signature.

e) C'est beau, ce que vous faites.

f) Moi-même : Il y aurait tout avantage à installer à Trévoux un parking souterrain à étages **(Terrasse et Lapins) automatisé sans accès des chauffeurs** : possibilité de 2 « accès-sorties autonomes » pour chaque parking à des niveaux distincts, multiplication par 5 à 8 du nombre des places pour une même surface au sol utilisée, réduction considérable du prix de la construction (structure nettement plus légère que pour les parkings souterrains classiques), sécurité absolue antivol, sauvegarde absolue de l'aspect extérieur (végétation comprise), évacuation directe des eaux d'infiltration. Seul inconvénient passager : évacuation nécessaire de nombreux mètres cube de terre au moment des travaux, mais ce travail a déjà été amorcé dans ce seul dernier but, sans utilisation réalisée de l'espace ainsi créé, lors des glissements de terrain de 1982, place de la Terrasse, côté Saône. Trévoux se prête **parfaitement à ce genre de construction et en a besoin. J'ai reçu la visite de celui qui a déposé son brevet à ce sujet au plan international et en ai remis aussitôt le plan à Monsieur le Maire de l'époque, il y a environ 27 ans de cela. Mon visiteur est décédé depuis et son brevet est désormais dans le domaine public.**

Une autre solution consisterait à prolonger le parking du haut (Lapins) sur celui du bas, avec deux niveaux non fermés, accessibles du haut ou du bas, avec colimaçon sur un seul niveau donc et reposant sur colonnes.

**Je ne ferai aucun autre commentaire sur ces résultats. Les membres des deux listes sont à même d'en tirer les conclusions qui s'imposent. Ayant déposé exactement 201 documents sur les pare-brise des voitures stationnées sur le parking des Lapins, je vais arrêter là définitivement mon sondage, qui m'a coûté temps et argent, l'estimant particulièrement utile et significatif.**

Respectueusement à Vous.

Michel Arlès (Citoyen **de** Trévoux, ancien conseiller municipal)